

Ce circuit intègre 7 étapes organisées dans des clubs disposant d'un parcours homologué « Pitch & Putt ». Chaque étape est référencée « golf sur pitch and putt » (norme **FFGolf**) :

dimanche 13 janvier 2019	Golf de la Ramée	05 61 07 09 09	contact@gardengolf-toulouse-laramee.fr
dimanche 20 janvier 2019	Golf du Totche	05 65 45 70 35	golfdutotche@wanadoo.fr
dimanche 27 janvier 2019	Golf Sainte Rose	04 68 27 37 99	jean-pierre.basurco@wanadoo.fr
dimanche 3 février 2019	Golf d'Aiguelèze	05 63 33 08 93	stp.golf@orange.fr
dimanche 10 février 2019	Golf Salies du Salat	05 61 87 46 29	golfsaliesdusalat@gmail.com
dimanche 17 février 2019	Golf Estolosa	05 62 18 84 00	contact@estolosa.fr
dimanche 24 février 2019	Golf de Lamalou	04 67 95 08 47	infos@golf-lamalou-les-bains.com

Parcours Pitch and Putt : distance maximum des trous 90 m.

Règles de jeu : règles de la **FFGolf**.

Nombre de clubs : les joueurs peuvent utiliser le nombre de clubs qu'ils désirent dans les limites de 14 (règle 4-4-a).

REGLEMENT PARTICULIER DU CIRCUIT

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales jeunes.

Les conditions du règlement particulier priment celles du règlement général.

1- Conditions de participation

La participation à ce circuit est réservée **aux joueurs et joueuses U16** licenciés(e)s dans la **Ligue Occitanie**, ayant une licence 2019 et un certificat valide.

La compétition est « Mixed-up » : chaque camp peut être composé librement (2 joueurs, 2 joueuses, ou mixte) sans obligation d'appartenance au même club et sans limite d'index

Le nombre total de participants sera limité à **36 ou 72** selon l'étape.

Les limites ci-dessus pourront être adaptées en fonction du nombre d'inscrits et du lieu de l'étape.

2- Forme de jeu

Epreuve par équipe de 2 sur Pitch and Putt :

- **Pour les équipes composées uniquement de benjamins et/ou de Minimes :**

=> STROKEFORD en FOURSOME sur 18 trous

- **Pour les équipes composées avec au moins un U12 :**

=> STROKEFORD en GREENSOME sur 18 trous

Note : « STROKEFORD » : au-delà de 7 coups, je relève et marque 8 sur le trou

3- Catégories et marques de départ

L'emplacement des marques de départ est commun à tous les participants.

4- Inscriptions aux étapes et Participation

Pour chaque étape, les inscriptions par équipe de 2 **se feront directement auprès du club** et seront ouvertes jusqu'au **mercredi précédent** la compétition.

Tous les joueurs sans partenaire, souhaitant participer à une étape, sont invités à se faire connaître auprès du club afin d'essayer de leur trouver un partenaire. Si une équipe n'a pu être composée et en fonction des places disponibles, ils pourront participer en individuel hors compétition.

Les inscriptions seront collectées au fur et à mesure de leur arrivée. En cas de dépassement, la priorité se fera selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Le droit de jeu est de 14,00€ : **10,00€ par joueur, payable au club organisateur** au moment du retrait de la carte de score et **4€ pris en charge par la Ligue.**

Tout joueur étant forfait après la publication des départs ne sera plus prioritaire et pourra se voir refuser l'accès aux épreuves suivantes.

5- Départs

Les départs se feront en **shot gun à partir de 13h00** ou **10h00** et **14h00** si 2 shot gun sont prévus.
Ces horaires de départ pourront être modifiés en fonction du lieu et/ou du nombre d'inscrits.

6- Remise des prix

La remise des prix s'effectuera à l'issue de chaque étape et récompensera en Brut :

1. La meilleure équipe au classement général ;
2. La meilleure équipe fille ;
3. La meilleure équipe mixte ;
4. La meilleure équipe avec un âge total des équipiers inférieur ou égal à 24 ans* ;
5. La meilleure équipe avec un âge total des équipiers inférieur ou égal à 20 ans* ;
6. L'équipe la plus jeune*.

Une équipe ne pourra être récompensée qu'une fois et selon l'ordre ci-dessus

*l'âge pris en compte sera calculé sur l'année de naissance (ex : les jeunes né en 2009 seront considérés comme ayant 10 ans)

7- Organisation

Pour chaque étape, un comité d'épreuve sera constitué d'un minimum de 2 personnes :

- un responsable du club organisateur ;
- un représentant désigné par la **Ligue** de golf.

La préparation du parcours et l'édition des documents relatifs à la compétition (départs, cartes de score, règles locales...) seront assurés par le club organisateur.

A l'issue de chaque étape, les clubs organisateurs devront adresser obligatoirement les résultats à la **Ligue** à sportif@liguegolfoccitanie.fr et à gpommereau@gmail.com pour diffusion sur le site de la Ligue.

Le comité d'organisation (commission sportive de la **Ligue**) se réserve la possibilité de modifier le présent règlement, et de reporter ou d'annuler une(des) épreuve(s).